



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dégradation du service public hospitalier

Question écrite n° 6548

Texte de la question

Mme Laurence Trastour-Isnart attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la dégradation du service public hospitalier dont sont victimes les patients et les professionnels de santé. En effet, la politique hospitalière actuelle semble s'inscrire dans la continuité de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé avec ses groupements hospitaliers et de territoire. Les médecins hospitaliers et les personnels non médicaux refusent de cautionner ces politiques de dégradation du service public hospitalier et refusent de continuer à subir ce management destructeur. Les médecins hospitaliers ont fait connaître, à plusieurs reprises, leurs vives préoccupations sur le devenir de leur métier et sur la détérioration de la qualité du service qui en découle. Elle souhaiterait connaître ses intentions sur ce sujet ou toutes mesures que le Gouvernement compte prendre, pour enrayer cette pénurie médicale et pouvoir soigner dans de bonnes conditions les patients accueillis dans les hôpitaux publics.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6548

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2018](#), page 2266

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)